

Promenade unique : Pour nous c'est oui mais...

Le 17/04/2025

Le 16 avril, l'UFAP UNSa Justice de Metz a été reçue par la direction concernant la mise en place d'une promenade unique.

Au cours de cet échange, notre organisation a exprimé sa position favorable, mais sous une condition claire : que cette mesure ne se substitue en aucun cas à la création ou à l'augmentation d'activités ludiques.

En réponse à notre demande, le directeur a formellement confirmé que ce n'était ni l'objectif, ni l'intention de l'administration. Il a précisé qu'aucune création ni extension d'activités ludiques n'était prévue dans le cadre de cette réorganisation des promenades.

Nous avons également demandé une réorganisation complète du mouvement sport, avec une gestion autonome et intégrale par les moniteurs, l'ajout de moniteurs conformément à l'organigramme initial (quatre postes), ainsi que la fin des réquisitions afin qu'ils puissent assurer pleinement leurs missions.

L'UFAP UNSa Justice de Metz a toujours œuvré pour renforcer la sécurité tout en veillant à ne pas alourdir la charge de travail des personnels.

L'UFAP UNSa Justice de Metz restera attentive au respect de cet engagement et continuera de porter la voix des personnels pour une gestion cohérente et sécurisée du régime de détention.

Le Secrétaire Local.